



HAL
open science

Polysémie adjectivale et synonymie: l'éventail des sens de curieux

Jacques François, Bernard Victorri, Jean-Luc Manguin

► **To cite this version:**

Jacques François, Bernard Victorri, Jean-Luc Manguin. Polysémie adjectivale et synonymie: l'éventail des sens de curieux. Olivier Soutet. La polysémie, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, pp.157-170, 2005. halshs-00009906

HAL Id: halshs-00009906

<https://shs.hal.science/halshs-00009906>

Submitted on 3 Apr 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Polysémie adjectivale et synonymie L'éventail des sens de *curieux*

Jacques François, Bernard Victorri, Jean-Luc Manguin

On peut représenter la polysémie (ou dans la terminologie de la sémantique lexicale européenne, le “champ sémasiologique”) d’une unité lexicale sous la forme d’un espace sémantique présentant autant de dimensions que de synonymes qui lui sont associés (il s’agit en général de synonymes partiels, c’est-à-dire relatifs à des contextes discursifs particuliers). C’est la démarche adoptée par S. Ploux et B. Victorri (cf. 1998) dans la constitution du *Dictionnaire Electronique des Synonymes* (désormais abrégé D.E.S. ; pour une application au lexique verbal, cf. Manguin (1999, 2001). Un logiciel, VISUSYN, fournit un jeu de visualisations de cet espace sémantique multidimensionnel par plans sur lesquels sont projetés sous forme de points des cliques de synonymes, c’est-à-dire des ensembles d’unités en relation de renvoi synonymique mutuel dans une base constituée des renvois synonymiques de 7 dictionnaires¹.

Dans ces représentations, il n’est pas tenu compte du contexte discursif, seul le point de vue paradigmatique est donc en cause. Cependant on sait que l’espace sémantique d’un lexème résulte de l’union de sous-espaces sémantiques correspondant à l’emploi de ce lexème dans les différents types de contexte discursif où il peut apparaître. Dans le cas des adjectifs, un lexème adjectival Adj₁ présentant comme synonymes partiels {Adj₂, Adj₃, Adj₄, etc.} et susceptible d’apparaître comme épithète ou attribut des régissants nominaux {N₁, N₂, N₃, etc.} peut par exemple être remplaçable par Adj₂ comme épithète postposé de N₁, par Adj₃ comme épithète antéposé de N₂ et par Adj₄ comme attribut de N₁². Il est donc souhaitable de se donner les moyens de calculer l’effet du contexte discursif sur l’espace sémantique associé à un lexème. La rection nominale des adjectifs (épithètes et attributs) constitue l’une des relations de contextualisation discursive les plus élémentaires, c’est pourquoi nous nous proposons d’aborder le problème par cette voie.

L’adjectif *curieux* occupe une place particulière dans le lexique adjectival du français, comme l’a bien montré Bat-Zeev Schyldkrot (1997) en raison de son extrême sensibilité non seulement à la classe conceptuelle des substantifs propres à le régir comme épithète, mais aussi à la place du régissant nominal : [Det N *curieux*] vs. [Det *curieux* N]. Nous nous proposons de montrer que différents contextes de rection nominale avec épithète préposé ou postposé ont le pouvoir de réduire l’espace sémantique associé à cet adjectif par le D.E.S., c’est-à-dire de sélectionner un effet de sens. Cependant d’autres contextes nominaux n’ont pas le même pouvoir discriminant et dans ce cas la désambiguïsation doit faire appel à la constitution d’une scène mentale qui peut mettre en jeu un contexte très élargi et un savoir extralinguistique étendu. Mais avant d’aller plus loin, il importe de prendre la mesure de la polysémie de *curieux*.

1. Un *curieux* adjectif pour des linguistes *curieux*

Le parcours sémantique de *curieux*, tel que le résume le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (A. Rey, éd. 1992) a pour source l’idée de « soin » véhiculée par le substantif latin *cura* dont le dérivé *curiosus* désigne celui qui prend soin, jusqu’à l’indiscrétion, puisque le terme qualifie

¹ Le D.E.S. est en démonstration sur le site <http://www.crisco.unicaen.fr/dicosyn.html> du *Centre de Recherches Inter-Langues sur la Signification en Contexte* (Université de Caen et CNRS).

² Nous faisons provisoirement abstraction des emplois phraséologiques.

un espion en latin impérial. La valeur de soin, souci, préoccupation est dominante en ancien français (*curius*, 12^e), celle d'indiscrétion se développe au 16^e. Au 17^e siècle s'ajoute la qualification de celui "qui rassemble, recherche des objets rares ou précieux" (voir les 'cabinets de curiosités') et au 18^e la valeur péjorative de l'indiscrétion cède la place à celle méliorative de recherche désintéressée. Dans le même temps "pour exprimer la valeur passive de «digne d'intérêt, original, étrange» (1559), l'usage a recours à l'antéposition de l'épithète (*un curieux personnage*) afin d'éviter l'ambiguïté, sauf dans *bête curieuse* (1755)".

Au terme de son enquête historique, Bat-Zeev Schyldkrot (1997:123) conclut à l'émergence d'un couple de valeurs synonymes respectivement de *intéressé* et *intéressant* et l'auteur formule la relation entre la valeur que nous qualifierons d'AGENTIVE (SYN *intéressé*) et la valeur de STIMULUS (SYN *intéressant*) dans des termes apparentés à ceux du *Dictionnaire historique* :

« Le sens 'digne d'intérêt', 'bizarre' s'est développé plus tard mais s'est vite fixé en position antéposée au substantif conformément aux propriétés attribuées à ces adjectifs. L'antéposition permet de lever l'ambiguïté qui existe pour les deux autres sens »

Dans les deux cas, on insiste sur la distinction syntagmatique comme **moyen** de désambiguïsation, mais en fait seul l'ordre Adj - N a cet effet, sélectionnant la valeur 'STIMULUS' (ex. *un curieux personnage*), sans que cette valeur soit exclue dans l'ordre inverse (*un personnage curieux* ≈ *surprenant* vs. ≈ *avide d'apprendre*).

2. La polysémie de *curieux* mesurée à l'aune de la liste de ses synonymes fournie par le *Dictionnaire Electronique des Synonymes*

La liste des 51 synonymes de *curieux* obtenue en consultant le D.E.S. est constituée à partir des renvois synonymiques de sept dictionnaires de langue ou de synonymes³.

amateur, amusant, anxieux, attachant, attentif, avide, beau, bizarre, bizarroïde, chercheur, collectionneur, déconcertant, désireux, dilettante, drolatique, drôle, étonnant, étrange, extraordinaire, extravagant, flâneur, fouille-au-pot, fouilleur, fouinard, fouineur, fureteur, incompréhensible, inconcevable, incroyable, indiscret, inouï, inquisiteur, intéressant, intéressé, inusité, investigateur, original, paradoxal, piquant, pittoresque, plaisant, rare, sensationnel, singulier, soigneux, soucieux, spectateur, surprenant, truculent, unique, voyeur

En dehors des deux valeurs AGENT [A] et STIMULUS [S] identifiées ci-dessus, une troisième valeur mérite d'être distinguée pour les emplois de *curieux* régissant un complément prépositionnel à valeur prédicative et en général à l'infinitif (ex. *je suis curieux de [connaître] sa réaction / d'en savoir plus*). *Curieux* et ses synonymes dans cette construction dénotent une DISPOSITION [D] à accomplir le type d'action exprimé par la construction infinitive.

³ L'inventaire des relations synonymiques du D.E.S. a été constitué à partir des listes de renvois synonymiques de sept dictionnaires compilées par l'INaLF pour l'élaboration du *Trésor de la Langue Française*. Chaque renvoi n'a été comptabilisé qu'une fois et symétrisé par introduction de tout renvoi inverse absent de cette compilation. La nomenclature est constituée à partir de deux dictionnaires de langues extensifs, le *Grand Larousse de la Langue Française* (1971) et le *grand Dictionnaire Robert* (1985), et de cinq dictionnaires de synonymes, deux du 19^e siècle, celui de Guizot (1864) et celui de Lafaye (1858) et trois du 20^e, le dictionnaire de Bénac (1956), celui de Bailly (1947) et celui de Du Chazaud (1989) qui se distingue par un nombre de renvois beaucoup plus important et l'absence de commentaire comparatif.

La liste des synonymes de *curieux* fournie par le D.E.S. comporte également *badaud, regardant* et *juge* qui n'entrent en relation de synonymie qu'avec des emplois nominaux de *curieux* et qui sont écartés ici.

L'examen de la relation de synonymie entre ces adjectifs et *curieux* donne lieu à plusieurs observations :

- (i) Seul de tous ces adjectifs à pouvoir prendre plus d'une valeur — et de fait les trois [A,D,S] — *curieux* ouvre un champ sémasiologique qui présente trois groupes de synonymes respectivement caractérisés par l'une des trois valeurs d'AGENT, de DISPOSITION ou de STIMULUS :

***curieux*<A>**

SYN⁴ : *amateur, chercheur, collectionneur, dilettante, flâneur, fouille-au-pot, fouilleur, fouinard, fouineur, fureteur, indiscret, inquisiteur, investigateur, spectateur, voyeur*

***curieux*<D>**

SYN⁵ : *anxieux de INF, attentif à INF, avide de INF, désireux de INF, intéressé à INF, soigneux de INF [vx], soucieux de INF*

***curieux*<S>**

SYN : *amusant, attachant, beau, bizarre, bizarroïde, déconcertant, drolatique, drôle, étonnant, étrange, extraordinaire, extravagant, incompréhensible, inconcevable, incroyable, inouï, intéressant, inusité, original, paradoxal, piquant, pittoresque, plaisant, rare, sensationnel, singulier, surprenant, truculent, unique*

- (ii) L'ensemble des adjectifs qui peuvent être préposés à leur régissant nominal est un sous-ensemble de ceux du type S :

— synonymes du type [S] préposables :

amusant, attachant, beau, bizarre, bizarroïde, drôle [de N], étonnant, étrange, extraordinaire, extravagant, incompréhensible, inconcevable, incroyable, intéressant, paradoxal, piquant, pittoresque, plaisant, rare, sensationnel, singulier, surprenant, truculent, unique (?)

— synonymes du type [S] non ou difficilement préposables :

déconcertant, drolatique, inouï, inusité

Cette observation est en accord avec le fait que seuls les emplois de *curieux* préposé à son régissant nominal sont tous de type STIMULUS (sans que l'inverse soit exact).

- (iii) Ces trois valeurs sont manifestement liées à des schèmes morphologiques ou étymologiques :

— les adjectifs qui se terminent comme *curieux* par la syllabe [œ/œz] (à valeur de suffixe pour *désireux*, *soigneux* et *soucieux*, sans valeur morphologique en français moderne pour *anxieux* et *curieux*) dénotent une disposition à accomplir un type d'action⁶ ;

— les adjectifs et substantifs qui se terminent par *-[at]eur* (en général à valeur de suffixe, sauf pour *inquisiteur* et *spectateur*) dénotent un comportement agentif :

⁴ *Amateur* et *collectionneur* sont fréquemment suivis d'un complément prépositionnel mais à statut non prédicatif.

⁵ Il est à noter que *anxieux* et *soucieux* n'entretiennent de relation de synonymie avec *curieux* que lorsqu'ils introduisent un complément prédicatif à l'infinif

⁶ C'est déjà une propriété récurrente (mais non exclusive) du suffixe du latin tardif *-osus*, cf. *adfectuosus* > *affectueux*, *ambitosus* > *ambitieux*, *bellicosus* > *belliqueux*, *captiosus* > *captieux*.

amateur, chercheur, collectionneur, flâneur, fouilleur, fouineur, fureteur, inquisiteur, investigateur, spectateur, voyeur

— inversement les adjectif dérivés de participes présents dénotent une propriété d'un STIMULUS. La construction verbale prend en général⁷ un humain pour objet (ex. *qch déconcerte qn*), lequel peut être introduit par *pour* dans la construction adjectivale (ex. *qch est déconcertant pour qn*) :

amusant, attachant, déconcertant, étonnant, extravagant, intéressant, piquant, plaisant, surprenant

3. Visualisation de la polysémie de *curieux* à partir de la répartition des cliques de synonymes dans un espace sémantique multidimensionnel

Le logiciel VISUSYN permet de visualiser l'espace sémantique associé à une unité lexicale, en représentant par des points les cliques⁸ du graphe de synonymie obtenu à partir du D.E.S. Dans le cas de *curieux*, le graphe de synonymie comporte 65 cliques. Une projection bidimensionnelle de l'espace sémantique obtenu est reproduite en Figure 1.

Comme on peut le constater, les sens de *curieux* se répartissent dans l'espace sémantique suivant trois branches⁹ qui correspondent aux trois valeurs A, D, S, que nous avons définies ci-dessus. Ainsi la représentation géométrique, obtenue automatiquement, reflète assez fidèlement l'analyse linguistique.

On peut noter en particulier deux caractéristiques intéressantes de cette représentation :

— Les cliques correspondent à des sens très précis de *curieux*. Notamment, certaines cliques représentent assez précisément les sens répertoriés par les dictionnaires historiques, comme on peut le constater sur le Tableau 1.

⁷ A l'exception d' *extravaguer* intransitif.

⁸ Une clique est un ensemble d'unités qui sont toutes synonymes entre elles deux à deux. En termes mathématiques plus précis, c'est un sous-graphe complet maximal du graphe de synonymie. Pour une présentation détaillée des algorithmes utilisés dans VISUSYN (calcul d'une distance entre cliques, projection bidimensionnelle de l'espace sémantique, etc.), voir Ploux et Victorri (1998).

⁹ Le centre étant occupé par le sens nominal de *badaud*, que nous avons écarté dans la section précédente : cf. note 3

données historiques	cliques
12^e s. qualifie la personne qui s'occupe avec soin de qqch	{ <i>attentif, curieux, soigneux, soucieux</i> }
16^e s. personne soucieuse de voir, de savoir, valeur morale négative	{ <i>curieux, fouinard, fouineur, fureteur, indiscret</i> } { <i>curieux, fouineur, fureteur, indiscret, inquisiteur</i> } { <i>curieux, indiscret, voyeur</i> }
17^e s. qui rassemble, recherche des objets rares ou précieux	{ <i>amateur, collectionneur, curieux</i> } { <i>chercheur, collectionneur, curieux, fouineur</i> }
18^e s. valeur méliorative (recherche désintéressée)	{ <i>amateur, curieux, dilettante</i> } { <i>chercheur, curieux, fureteur, investigateur</i> }

Tableau 1 : Correspondances entre les définitions du dictionnaire historique et certaines cliques du graphe de synonymie

— On observe des changements graduels de sens le long des trois branches de la représentation : Pour la valeur S (branche en bas à gauche), le sens passe progressivement à partir du centre d'*intéressant* à *amusant* et finalement *bizarre*. De même, pour la valeur A (branche en bas à droite), il passe toujours à partir du centre des valeurs mélioratives (*amateur, collectionneur*) aux valeurs péjoratives (*fouineur, fouinard*).

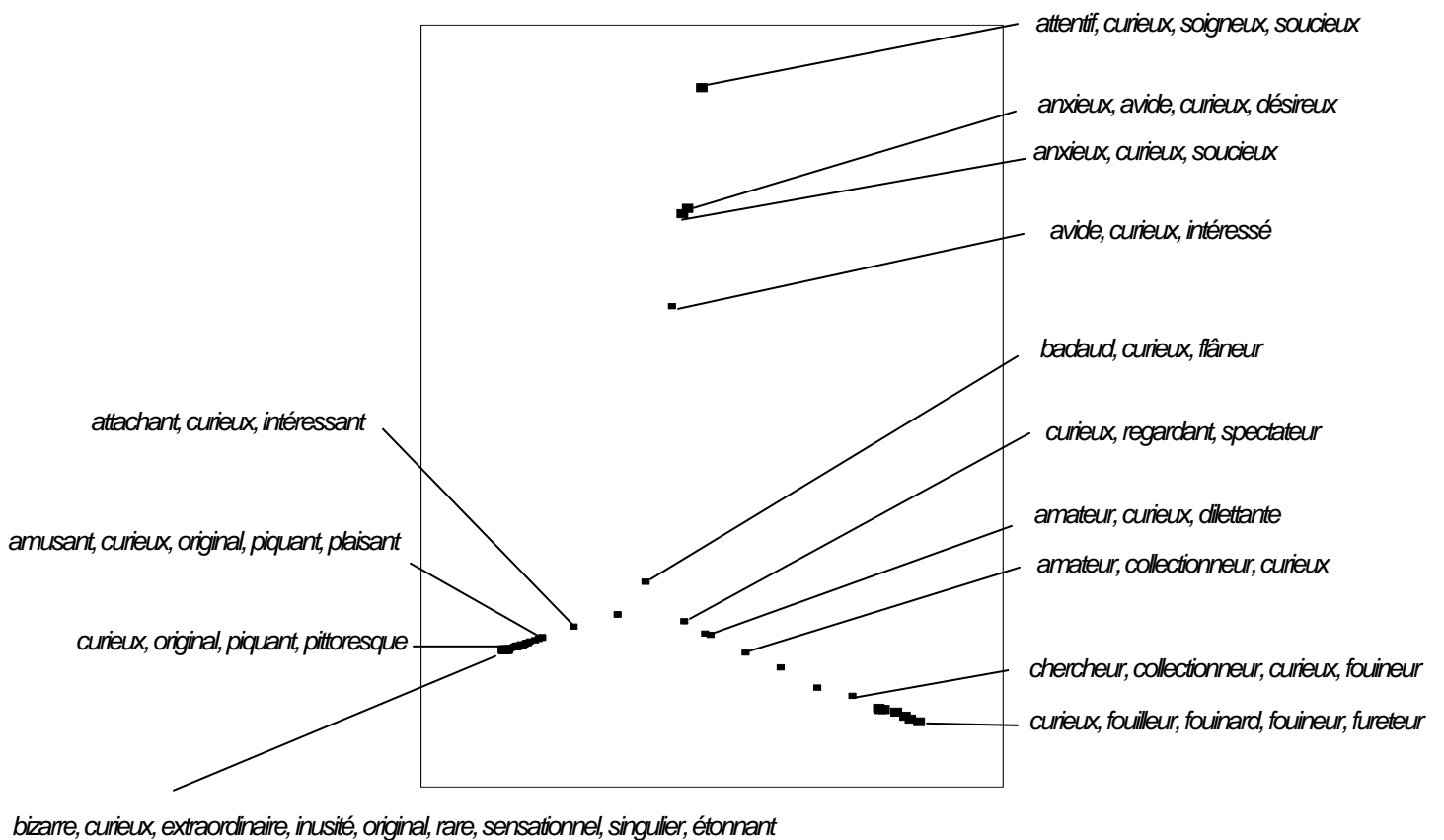


Figure 1 : Représentation géométrique des cliques associées à *curieux*

4. Analyse de l'influence du régissant nominal sur le sens de *curieux* à l'aide de la base FRANTEXT

Peut-on prédire la valeur de *curieux* dans un énoncé donné? Comme nous l'avons vu, le problème est vite résolu quand l'adjectif est épithète préposée, puisque son antéposition n'est compatible qu'avec la valeur STIMULUS. En revanche, la difficulté reste entière pour les autres positions de l'adjectif (épithète postposée, attribut, etc.). Nous n'aborderons ici que le cas de l'épithète postposée.

La base de données textuelles FRANTEXT catégorisée permet d'effectuer des requêtes contextuelles spécifiant seulement la classe des constituants environnants. Pour la période 1850-1970¹⁰, elle livre 274 concordances du type N (Adv) *curieux*.

Dans un premier temps, nous nous sommes demandé dans quelle mesure la donnée du N régissant suffisait à désambiguïser l'adjectif. Nous avons mené cette étude à l'aide du logiciel VISUSYN, qui permet de calculer, à partir des données de FRANTEXT, une « fonction de

¹⁰ La base catégorisée s'arrête à la fin des années 60.

compatibilité » d'un N donné avec les différents sens de *curieux*. Cette fonction est définie sur l'espace sémantique associé à l'adjectif.

La technique est la suivante. Pour un N donné, on interroge FRANTEXT pour obtenir la fréquence de co-occurrence de cet N avec chacun des synonymes de *curieux*. A partir de ces données, on calcule ce que l'on appelle le « degré de co-occurrence » du N avec chacune des cliques du graphe de synonymie de *curieux*. Ce degré de co-occurrence est un bon indicateur de la compatibilité sémantique du N avec chacun des sens précis de l'adjectif (les points représentant les cliques sur l'espace sémantique). La fonction de compatibilité est alors obtenue en faisant, en chaque point de l'espace sémantique, une moyenne des degrés de co-occurrence pondérés par la distance de la clique au point considéré.

Cette technique a été testée sur une quarantaine de noms (les plus fréquents dans le corpus). Les résultats obtenus¹¹ font apparaître grossièrement deux catégories de N, en nombre à peu près égal :

- les N pour lesquels la fonction de compatibilité ne prend des valeurs positives que sur la zone stimulus de l'espace sémantique. Il s'agit de noms désignant des entités inanimées ou des événements qui ne peuvent effectivement être qualifiés par *curieux* qu'avec cette valeur, comme cas, chose, détail, fait, livre, mélange, objet, particularité, phénomène, scène, spectacle, etc. A titre d'exemple, on trouvera figure 2 la représentation bidimensionnelle (sous forme de courbes de niveau) de la fonction de compatibilité du nom spectacle.
- les N pour lesquels la fonction de compatibilité couvre les régions STIMULUS et AGENT (et/ou DISPOSITION¹²). Il s'agit principalement de noms désignant un animé (*animal, femme, fille, foule, homme*, etc.) ou une propriété, un comportement humain (*attention, esprit, œil, regard*, etc.). On trouvera figure 3 la fonction correspondant à *regard*.

Ainsi, la donnée du nom régissant permet la désambiguïisation de l'adjectif *curieux* en position épithète postposé dans environ la moitié des cas, et on dispose d'un moyen automatique pour savoir si un nom peut à lui seul effectuer cette désambiguïisation.

¹¹ Ces résultats sont encore préliminaires : un plus grand nombre d'expérimentations, portant sur divers adjectifs, et surtout avec des corpus plus larges, sera nécessaire pour valider complètement la méthode et ajuster plus finement les algorithmes utilisés.

¹² Dans la suite de cet article, nous regrouperons les valeurs AGENT et DISPOSITION, l'opposition principale étant entre STIMULUS d'une part, et AGENT/DISPOSITION de l'autre.

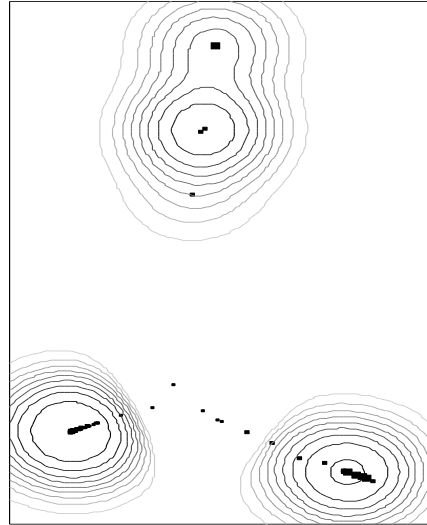
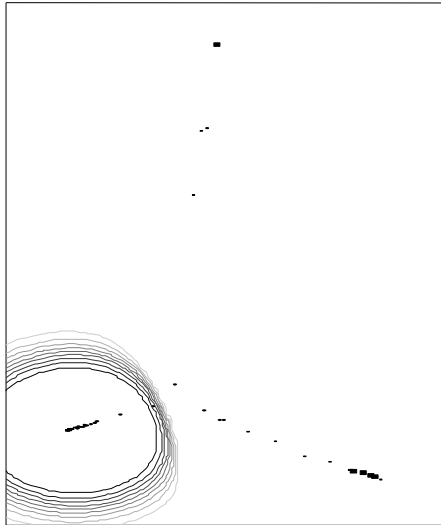


Figure 2 : Fonction de compatibilité associée
à *spectacle*

Figure 3 : Fonction de compatibilité associée
à *regard*

(Ces fonctions sont représentées dans l'espace sémantique associé à *curieux* tel qu'il a été présenté à la section 3 : se reporter à la figure 1 pour la disposition des cliques)

5. Prise en compte d'un contexte plus large pour la désambiguïsation des emplois postposés de *curieux*

Sur les 274 concordances du type N (Adv) *curieux* dans la base FRANTEXT catégorisée, on trouve 125 d'entre elles pour lesquelles le N permet la double lecture STIMULUS (SYN *intéressant*) vs. AGENT (SYN *intéressé*). Comme nous l'avons vu dans la section précédente, la seule spécification du régissant nominal est a priori inapte à lever l'ambiguïté dans ce cas. Notre propos est d'identifier la taille du contexte nécessaire à la sélection de l'une de ces deux lectures. Nous distinguerons cinq valeurs le long d'un continuum AGENT STIMULUS :

- A : lecture AGENT obligatoire ou très vraisemblable (incluant la lecture DISPOSITION)
- A? : lecture AGENT préférentielle
- S/A : lecture indéterminée en fonction du contexte disponible
- S? : lecture STIMULUS préférentielle
- S : lecture STIMULUS obligatoire ou très vraisemblable

Le tableau 2 classe les régissants nominaux par proportion décroissante de concordances avec *curieux* postposé propres à déclencher une lecture agentive obligatoire ou préférentielle [A/A?]. Compte tenu du faible nombre des concordances (à l'exception de *regard curieux*), les proportions ont une valeur toute relative. Dans le cas où la base fournit également pour ces régissants nominaux des concordances à adjectif antéposé, elles sont signalées dans la colonne de droite.

Cette disposition des concordances permet plusieurs observations :

(I) Les 7 premiers régissants nominaux n'accueillent une qualification par *curieux* postposé qu'avec une valeur agentive (ou de disposition). Trois régissants : *fille*, *homme* et *visage* accueillent également *curieux* antéposé (obligatoirement avec la valeur STIMULUS).

(II) Les 4 suivants {*regard*, *tête*, *esprit*, *femme*} présentent chacun une concordance indécidable en fonction du contexte fourni par la base FRANTEXT, ce qui signifie que les éléments manquent pour la constitution d'une scène mentale cohérente. *Regard*, *tête* et *esprit* présentent également des concordances avec *curieux* antéposé.

(III) Enfin le troisième groupe est constitué de 7 régissants qui présentent tous au moins une concordance avec *curieux* postposé à valeur de stimulus. *Coup d'œil* et *étranger* présentent également chacun une concordance indécidable dans les limites du corpus.

	adjectif postposé					total	proportion	adj. antéposé
	A (D)	A?	S/A	S?	S			
(I)								
<i>air</i>	8	1				9	1,00	
<i>attention</i>	4	1				5	1,00	
<i>fille</i>	3					3	1,00	1
<i>foule</i>	3					3	1,00	
<i>homme</i>	1					1	1,00	4
<i>œil/yeux</i>	12	2				14	1,00	
<i>visage</i>	3	1				4	1,00	1
(II)								
<i>regard</i>	40	3	1			44	0,98	3
<i>tête</i>	5	4	1			10	0,90	1
<i>esprit</i>	4		1			5	0,80	2
<i>femme</i>	1	1	1			3	0,67	
(III)								
<i>figure</i>	1	1		1		3	0,67	
<i>coup d'œil</i>	2		1		1	4	0,50	
<i>expression</i>	1				1	2	0,50	3
<i>étranger</i>	1		1		1	3	0,33	
<i>animal</i>	1			2	1	4	0,25	
<i>bête</i>				1	4	5	0,00	1
<i>type</i> ¹³					5	5	0,00	
total	90	14	6	4	13	127	0,83	16

Tableau 2 : Classement des concordances [N *curieux*] de la base FRANTEXT catégorisée par proportion décroissante de la lecture agentive et avec mention des concordances [*curieux* N] pour chaque régissant nominal

Au total, outre les 16 concordances avec *curieux* antéposé qui imposent la lecture STIMULUS, 121 des 127 concordances avec *curieux* postposé sont décidables en faveur de la lecture AGENT (ou DISPOSITION) ou de la lecture STIMULUS, 104 pour la première lecture, 17 pour la seconde. Abstraction faite des six concordances indécidables, la lecture STIMULUS se partage donc presque à égalité entre des emplois antéposés [*curieux* N] et postposés [N *curieux*].

¹³ Dans les cinq concordances, *type* est employé dans le sens d'espèce.

Si l'ordre [*curieux* N] a été introduit au 16^e siècle pour lever des ambiguïtés, force est cependant de constater que cette possibilité n'est pas exploitée systématiquement et que dans de nombreux cas l'auteur se fie à l'aptitude du lecteur à constituer une scène mentale suffisamment cohérente pour lever l'ambiguïté. Sur quels éléments le lecteur peut-il prendre appui pour constituer cette scène ?

En premier lieu, la présence d'un complément prépositionnel prédicatif à l'infinitif permet de sélectionner la lecture DISPOSITION, par ex. *curieux de surprendre ...* en (1) :

(1) *Parmi tant de passants qui arrêtaient, sur cette image, des regards CURIEUX de surprendre les paroles que ces deux hommes pouvaient se dire (...)* [J. & J. Tharaud, *Dingley, l'illustre écrivain*, pp.133-13]

La lecture AGENT peut être sélectionnée à partir d'une modification adverbiale présupposant un agent, par ex. *ces regards ardemment curieux* en (2), *une foule de têtes cruellement curieuses* en (3) :

(2) *Il n'y avait aucune accusation, dans ces regards ardemment CURIEUX; et il croyait pourtant voir poindre le soupçon vague, ce doute que le plus petit fait parfois change en certitude.* [E. Zola, *La bête humaine*, p. 68]

(3) *Des juges, un greffier, des gendarmes, une foule de têtes cruellement CURIEUSES, il avait déjà vu cela une fois, autrefois, il y avait vingt-sept ans.* [V. Hugo, *Les misérables*, p. 322-323]

Le sémantisme de la construction régissante peut avoir le même effet. Ainsi par ex. en (4) *les regards curieux* est indécidable mais la construction à *l'abri des regards curieux* favorise la lecture agent parce que s'abriter de l'indiscrétion des regards fournit une scène mentale cohérente et s'abriter de l'étrangeté des regards une scène incohérente (cf. ?à *l'abri de curieux regards*).

(4) *En classe d'histoire, ce matin-là, il profita ce que, tout au fond de la salle, une place restait libre pour s'y asseoir à l'abri des regards CURIEUX, car il lui semblait que l'attention des uns et autres se dirigeait sur lui un peu plus que d'habitude.* [J. Green, *Moira*, p. 231]

De même la coordination entre *curieux* et un adjectif présupposant un agent comme *avide* déclenche la constitution d'une scène où cette valeur agentive s'étend à *curieux* comme en (5) :

(5) *Je m'étonne encore qu'elle ne sentît pas tous nos regards CURIEUX et avides collés pour ainsi dire à son bras nu.* [V. Larbaud, *Fermina Marquez*, p.24-25]

Inversement en (6), le sémantisme du verbe *figurer* et le contenu de la proposition relative *dont j'avais lu la description* favorisent la lecture STIMULUS, car les *animaux curieux* sont imaginaires et représentés seulement par le biais de leur description. Cependant cette description pourrait spécifier qu'ils manifestent de la curiosité et la sélection de la scène mentale n'est donc pas complètement décidable.

(6) *Ces autres pierres me figuraient, les unes des villes, les autres des animaux CURIEUX dont j'avais lu la description.* [P. Bourget, *Le disciple*, p. 76]

De même la sélection de la lecture STIMULUS est favorisée mais non fixée en (7) par la combinaison du regard extérieur porté sur l'*animal curieux* et de la spécification de celui-ci comme faisant partie de la ménagerie du prince. On regarde en priorité ce qui attire la curiosité et des animaux de ménagerie entrent dans cette catégorie, mais on ne peut pas exclure qu'une ménagerie comprenne des animaux intéressés par le monde extérieur.

(7) *Quand il avait fini, on l' assomma de compliments, on le présentait de l' un à l' autre. Il pensait qu'on le regardait comme un animal CURIEUX, qui faisait partie de la ménagerie du prince, et que les éloges s' adressaient plus à son maître qu' à lui.* [R. Rolland, *Jean-Christophe, Le matin*, pp.114-115]

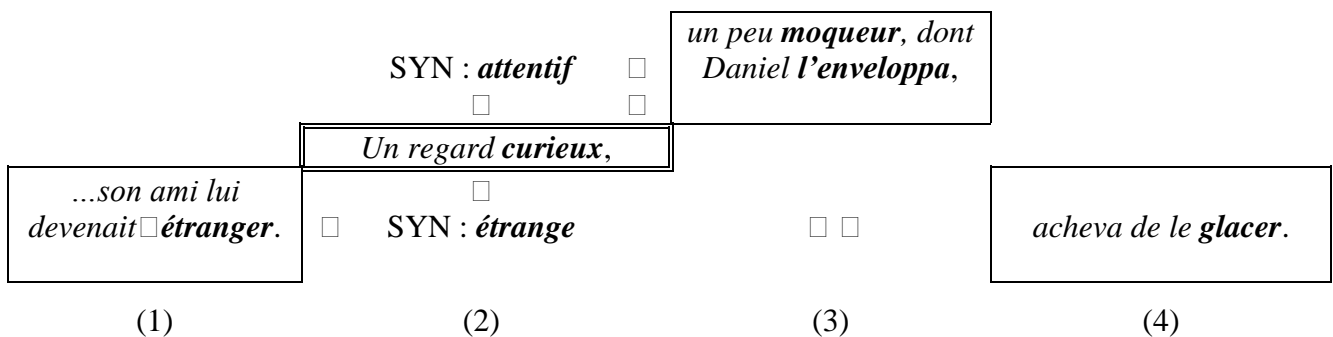
La concordance (8) est particulièrement intéressante, car elle met en jeu quatre adjectifs dépendants de *regard* et coordonnés deux par deux. Les constituants de la seconde paire sont antinomiques : *implacable* s'oppose à *indulgent*. On peut donc supposer que la même antinomie oppose ceux de la première paire. Or *curieux* ne peut s'opposer à *indifférent* qu'avec une valeur agentive (*bizarre / étrange* n'entre pas en opposition avec *indifférent*). En conséquence, la sélection de la lecture agentive présuppose la reconnaissance d'un jeu rhétorique.

(8) *Je montai dans la chambre, toujours accompagnée du regard infiniment CURIEUX et indifférent, implacable et indulgent, de la supérieure.* [P. Drieu La Rochelle, *Rêveuse bourgeoisie*, pp. 342-343]

Pour conclure cette section, il nous faut encore présenter l'une au moins des six concordances indécidables au vu du contexte fourni par FRANTEXT. En (9) *un regard curieux* peut être compris comme un regard étrange sous l'effet du contexte antérieur, *son ami lui devenait étranger*. En revanche des éléments du contexte immédiatement postérieur, *moqueur* et *envelopper* [qn d'un regard] vont dans le sens de l'intérêt de Daniel pour Jacques, mais le contexte ultérieur *acheva de le glacer* favorise à nouveau le caractère étrange du regard de Daniel.

(9) *Jacques eut une impression pénible, comme s'il eût essuyé une offense. De minute en minute son ami lui devenait étranger. Un regard CURIEUX, un peu moqueur, dont Daniel l'enveloppa, acheva de le glacer. -" mais toi ? " questionna Daniel, en se rapprochant. " d' après ta lettre, toi aussi, tu..."* [R. Martin du Gard, *Les Thibaud. Le pénitencier*, p. 792]

On peut représenter ainsi le va-et-vient entre les deux lectures STIMULUS (à partir de 1 et 4, SYN : *un regard étrange*) et AGENT à partir de (3, SYN : *un regard attentif*) :



6. Bilan

Le *Dictionnaire Electronique des Synonymes* permet une analyse non componentielle de la polysémie adjectivale en fournissant des visualisations de l'espace sémantique d'un adjectif polysémique tel que *curieux* dont chaque point est occupé par une clique de synonymes. Lorsque la liste des synonymes fournis par la nomenclature du D.E.S. est abondante, les cliques se disposent comme les tuiles d'un toit et on s'aperçoit intuitivement que pour chaque clique l'adjectif étudié et la totalité ou la plupart de ses synonymes dans cette clique peuvent être régis par un même nom et que cela vaut à un degré plus ou moins élevé pour une suite de cliques "tuilées". Cette observation intuitive peut être confirmée en calculant la "fonction de compatibilité" entre l'espace sémantique d'un adjectif et celui d'un nom susceptible de le régir. La rection nominale a donc — comme on pouvait le supposer — une fonction de sélection d'une zone plus ou moins étroite du champ sémasiologique de l'adjectif. Toutefois cette fonction échoue fréquemment à réduire radicalement le champ interprétatif, c'est-à-dire à permettre la constitution d'une scène mentale précise et cohérente et on peut supposer que l'interprétant (angl. *comprehender*) précise la scène — dans les limites de ses besoins immédiats de compréhension qui peuvent éventuellement s'accommoder d'une scène floue mais non d'une scène incohérente — en tirant parti de l'effet sélectif du sens de différents constituants du co-texte (adverbes, adjectifs coordonnés, constructions à effet rhétorique, etc.). Dans de rares cas, la convocation du co-texte ne permet pas de décider en faveur de lectures mutuellement incompatibles. Dans un discours informatif, on peut sans doute y voir une défaillance de l'auteur, mais la superposition des lectures (voir dans l'extrait 9 *un regard curieux*) peut au contraire être recherchée dans le discours littéraire.

Références bibliographiques

- Bailly René (1947), *Dictionnaire des synonymes*, Larousse.
- Bat-Zeev Schyldkrot, H (1997) , "Synonymie et polysémie, le cas de *CURIEUX* comme parcours sémantique d'un mot". *Langages* 128, 113-125
- Bénac Henri (1956), *Dictionnaire des synonymes*, Hachette.
- Bertaud du Chazaud Henri (1989), *Dictionnaire des synonymes*, Robert.
- Grand Larousse de la Langue Française*, Larousse (1971).
- Guizot François (1864), *Dictionnaire Universel des synonymes de la Langue Française*, Didier, (7^e édition).
- Lafaye Pierre-Benjamin (1858), *Dictionnaire des synonymes de la Langue Française*, Hachette.
- Manguin (2001), « Construction d'espaces sémantiques associés aux verbes de déplacement d'objets à partir des données des dictionnaires informatisés des synonymes », *Syntaxe et Sémantique*, 2, 287-300.
- Manguin & Victorri (2001), « Représentation géométrique d'un paradigme lexical », *TALN 1999*, 363-368.
- Manguin, François & Victorri (à paraître), « Polysémie adjectivale et rection nominale : quand *gros* et *gras* sont synonymes », Actes du colloque « L'adjectif en français et à travers les langues », Caen, 28-30 juin 2001, Presses Universitaires de Caen.
- Ploux & Victorri (1998), « Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes », *Traitement automatique des langues*, 39-1, 161-182.
- Rey, A (éd. 1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Editions Le Robert.
- Le Grand Robert. Dictionnaire de la Langue Française*, Editions Le Robert (1985).